



École secondaire du Mont-Bruno
221, boulevard Clairevue Est
Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 5J3
Téléphone : 450 653-1541
Télécopieur : 450 653-4000
Courriel : montbruno@cssp.qc.ca
Site web : <http://dumontbruno.csp.qc.ca/>

DOCUMENT D'INFORMATION

Projet pédagogique particulier Sciences 2025-2026

Viens développer ton esprit scientifique !

Date limite pour déposer une demande d'admission (1^{ère} secondaire) :
7 octobre 2024 via <https://admission.csp.ca/>

PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER

SCIENCES



Tu es curieux, tu as un intérêt pour la découverte?
Viens développer ton esprit scientifique et rejoindre des élèves
passionnés comme toi.

- Un programme de sciences intensif.
- Des sorties scientifiques, des laboratoires enrichissants et variés.
- Des participations à des concours comme Expo-sciences ou des projets de conception technologique.

ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO
221, boul. Clairevue Est, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec),
<http://dumontbruno.csp.qc.ca/>



Centre
de services scolaire
des Patriotes



DESCRIPTION DU PROJET

Le programme Sciences c'est :

- ✓ Huit (8) à dix (10) périodes de sciences par cycle de neuf (9) jours;
- ✓ Le développement de ton esprit scientifique;
- ✓ La découverte du monde scientifique;
- ✓ Des sorties scientifiques réservées aux élèves du programme pour approfondir tes connaissances;
- ✓ Des laboratoires enrichissants et variés;
- ✓ La participation à des concours (par exemple : Expo-sciences) ou à des projets de conception technologique;
- ✓ Un regroupement d'élèves qui partagent les mêmes passions et la même curiosité intellectuelle.

Afin de répondre aux objectifs de formation, l'élève bénéficie d'un enseignement collectif en classe auquel s'ajoutent des enrichissements, des expériences et des démonstrations en laboratoire, des projets, des participations à des concours, des sorties éducatives, etc.

Nous recherchons des personnes curieuses, autonomes, qui souhaitent apprendre et développer leur esprit critique, qui démontrent une bonne rigueur au travail, qui sont ouvertes aux découvertes, aux projets de toutes sortes et qui ont une attitude positive face à l'école.

L'élève doit souhaiter s'engager pour 5 années dans le programme. En 4^e et 5^e secondaire, les élèves auront dans leur programme de formation les cours optionnels de sciences et technologie de l'environnement (cours STE qui est préalable aux cours de chimie et de physique de 5^e secondaire), la séquence mathématique de son choix (SN ou CST), la chimie et la physique en 5^e secondaire.

CRITÈRES D'ADMISSION

Pour être admis dans ce programme, les élèves doivent :

1- Démontrer les qualités et les aptitudes suivantes

- Intérêt marqué pour différents domaines scientifiques : écologie, géologie, biologie, chimie et physique;
- Goût d'apprendre, de comprendre, d'expérimenter et de résoudre des problèmes;
- Souci de l'effort et du travail bien fait;
- Autonomie;
- Curiosité;
- Attitude positive face à l'école.

2- Répondre au critère de sélection suivant

- En réussite dans toutes les matières (attention particulière portée en mathématique, sciences et français);
- Écrire une lettre de motivation en vue de l'approbation par les personnes enseignantes du département de sciences.

3- Analyse du dossier scolaire

- Un élève pourrait se voir refuser l'accès au programme afin de ne pas porter préjudice à sa propre réussite académique ou celle des autres élèves du programme.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

C'est à travers des défis stimulants, mobilisant des connaissances, des savoir-faire, des savoir-être et des habiletés que l'élève développera son esprit scientifique et qu'il pourra atteindre les buts fixés individuellement et collectivement.

Enseignement des sciences

	PÉRIODES DE COURS RÉGULIERS	PÉRIODES D'ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES	TOTAL PAR CYCLE DE 9 JOUR
1 ^{ère} secondaire	4	4	8 périodes
2 ^e secondaire	4	4	8 périodes
3 ^e secondaire	6	2	8 périodes
4 ^e secondaire	8 (4 ST+ 4 STE)	2	10 périodes
5 ^e secondaire	8 (4 Chimie +4 Physique)	2	10 périodes

Les élèves du 2^e cycle qui se retrouvent chevaucheurs entre deux niveaux peuvent se voir retirer du programme s'il est impossible pour notre organisation scolaire de créer un horaire pour l'élève. L'élève hors secteur sera donc retourné vers son école de secteur.

COÛTS

Les coûts pour la réalisation des activités spécifiques au programme devront être acquittés en début d'année scolaire.

Les frais non encourus seront remboursés sur l'état de compte.

Voici les frais par élève pour l'année scolaire 2024-2025.

NIVEAU	COÛT DU PROGRAMME ¹
1 ^{ère} secondaire	262,52 \$
2 ^e secondaire	388,38 \$
3 ^e secondaire	400,40 \$
4 ^e secondaire	335,29 \$
5 ^e secondaire	424,64 \$

¹ Ces frais sont directement liés au programme et sont en sus des autres frais généraux propres au niveau scolaire ou au cours choisi. Ils sont également sujet à changement à la révision annuelle des frais chargés aux parents.

VILLES DESSERVIES

Le projet pédagogique particulier sciences (PPP sciences) de l'école secondaire du Mont-Bruno est un programme de sciences intensif qui s'adresse aux élèves des villes suivantes :

- Carignan, Chambly – McMasterville – Mont-Saint-Hilaire – Otterburn Park – Saint-Antoine-sur-Richelieu – Saint-Basile-le-Grand – Saint-Bruno-de-Montarville – Saint-Charles-sur-Richelieu – Saint-Denis-sur-Richelieu – Saint-Jean-Baptiste – Saint-Marc-sur-Richelieu, Beloeil et Saint-Mathieu-de-Beloeil.²

* Des élèves hors secteur peuvent présenter une demande de choix d'école afin d'intégrer le programme.³

Des frais de 187 \$⁴ pour le transport scolaire seront chargés aux élèves qui ne résident pas dans le secteur de notre école, mais font partie du territoire du Centre de services scolaire des Patriotes. Le secteur de l'école secondaire du Mont-Bruno dessert les villes suivantes :

- Pour les élèves de 1^{re} à 5^e sec. : Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand
- Pour les élèves de 4^e et 5^e sec. : Sainte-Julie
- Pour les élèves de 5^e sec. : Chambly et Carignan

Coûts 2024-2025⇒ceux-ci peuvent être révisés chaque année.

² Si l'élève est hors du secteur du PPP, il doit présenter une demande de choix d'école ainsi qu'une demande de transport en place disponible annuellement. Si la demande de transport est autorisée, il est important de comprendre qu'elle peut être révoquée en tout temps pour des élèves du secteur. Pour être prioritaire, votre demande doit être effectuée avant le 1^{er} juillet 2025.

³ En vertu de l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique, un parent peut soumettre au centre de services scolaire une demande de choix d'école pour son enfant. L'acceptation d'une demande n'est valable que pour une année et ne crée pas un droit de fréquentation de l'école choisie pour l'année suivante ni au transport. L'exercice de ce droit est assujéti à l'organisation scolaire et à la capacité d'accueil de l'école choisie. De plus, si l'élève décide de se retirer ou se fait exclure du programme, il devra retourner à son école de secteur si la demande de choix d'école est refusée.

⁴ Sujet à changement par le service de transport du CSSP.

DÉMARCHE D'INSCRIPTION :

PPP Sciences :

I- Pour les nouvelles inscriptions à l'école secondaire du Mont-Bruno :

- Formulaire de demande d'admission dûment rempli. Pour les élèves de la 1^{ère} secondaire uniquement le formulaire doit être rempli sur la console d'admission avec les documents demandés (<https://admission.csp.ca/>). L'inscription en ligne doit être complétée avant le 7 octobre 2024;
- Bulletin final de l'année précédente;
- Dernier bulletin et/ou dernière communication de l'année en cours si l'inscription se fait après l'émission d'un de ces documents;
- Lettre de motivation écrite par l'élève décrivant son intérêt pour le PPP et les raisons qui motivent son choix. Parle-nous de toi, de ce qui t'anime, ce que tu aimes dans les sciences et les découvertes;
- Copie du plan d'intervention, s'il y a lieu;
- Formulaire de choix d'école dûment rempli et signé par les parents **pour les élèves hors secteur.**

2- Pour les élèves déjà à l'école secondaire du Mont-Bruno (la secrétaire cochera les cases afin de s'assurer que la demande est complète) :

- Formulaire de demande d'admission dûment rempli et signé par les parents;
- Recommandation des enseignants;
- Formulaire de choix d'école dûment rempli et signé par les parents **pour les élèves hors secteur.**

Veillez nous faire parvenir l'ensemble des documents au plus tard le **14 février 2025** par l'un des moyens suivants :

- Par courriel (documents numérisés) à l'adresse suivante : secretariat-sec4.mont-bruno@cssp.gouv.qc.ca
- Par la poste, à l'attention de la secrétaire du niveau scolaire correspondant de votre enfant (ex. : Secrétaire de niveau 1^{ère} secondaire si l'inscription est pour la 1^{ère} secondaire en 2025-2026), à l'adresse suivante :

221 boulevard Clairevue Est, Saint-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 5J3
- Sur place, à l'accueil de l'école, remettre les documents à l'attention de la secrétaire du niveau scolaire correspondant de votre enfant (ex. : secrétaire de niveau de 2^e secondaire si l'inscription est pour la 2^e secondaire en 2025-2026).



École secondaire du Mont-Bruno
221, boulevard Clairevue Est
Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 5J3
Téléphone : 450 653-1541
Télécopieur : 450 653-4000
Courriel : montbruno@cssp.qc.ca
Site web : <http://dumontbruno.csp.qc.ca/>

Date de réception : _____

Demande d'admission 2025-2026 PPP Sciences

Pendant la période d'inscription officielle (2^e à 5^e secondaire)

***** Ce document n'est pas une inscription officielle *****

Veillez remplir le formulaire et assurez-vous d'y joindre les éléments suivants :

- Dernier bulletin complet et/ou dernière communication de l'année en cours si l'inscription se fait après l'émission d'un de ces documents
- Bulletin final de l'année précédente
- Copie du plan d'intervention, s'il y a lieu
- Lettre de motivation d'environ 250 mots écrite par l'élève décrivant son intérêt pour le PPP et les raisons qui motivent son choix * Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent à l'école secondaire du Mont-Bruno uniquement.

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Ville :	
Province :	Code postal :	Téléphone résidence :	
Date de naissance :		Numéro de fiche au CSSP :	
École primaire d'origine :		Niveau scolaire 2024-2025:	
AUTORITÉ PARENTALE :			
Nom, prénom (mère) :		Cellulaire :	
Adresse courriel (mère) :			
Nom, prénom (père)		Cellulaire :	
Adresse courriel (père) :			

Voir la section coûts pour les frais

- Date limite pour déposer la demande d'admission : **14 février 2025** ;
- Seuls les dossiers complets et les demandes avec signatures seront traités ;
- Compte tenu de la forte période d'activité au cours de la période d'inscription, aucun accusé de réception ne sera retourné ;
- Une confirmation **d'acceptation**, de placement sur **la liste d'attente** ou **de refus** dans le PPP sera envoyée après analyse du dossier de votre enfant par le comité de sélection ;
- Notez que l'inscription officielle devra quand même être effectuée en février 2025 au CSSP.

Signature du parent

Date



École secondaire du Mont-Bruno
221, boulevard Clairevue Est
Saint-Bruno-de-Montarville, QC J3V 5J3
Téléphone : 450 653-1541
Télécopieur : 450 653-4000
Courriel : montbruno@cssp.qc.ca
Site web : <http://dumontbruno.csp.qc.ca/>

Date de réception : _____

Demande d'admission 2025-2026 PPP Sciences

Demande en cours d'année (hors période d'inscription officielle – tous les niveaux)

*** Ce document n'est pas une inscription officielle ***

Veillez remplir le formulaire et assurez-vous d'y joindre les éléments suivants :

- Dernier bulletin complet et/ou dernière communication de l'année en cours si l'inscription se fait après l'émission d'un de ces documents;
- Bulletin final de l'année précédente;
- Copie du plan d'intervention, s'il y a lieu;
- Lettre de motivation d'environ 250 mots écrite par l'élève décrivant son intérêt pour le PPP et les raisons qui motivent son choix. * Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent à l'école secondaire du Mont-Bruno uniquement.

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Ville :	
Province :	Code postal :	Téléphone résidence :	
Date de naissance :		Numéro de fiche au CSSP :	
École primaire d'origine :		Niveau scolaire 2024-2025 :	
AUTORITÉ PARENTALE :			
Nom, prénom (mère) :		Cellulaire :	
Adresse courriel (mère) :			
Nom, prénom (père)		Cellulaire :	
Adresse courriel (père) :			

Voir la section coûts pour les frais

- Date limite pour déposer la demande d'admission : aucune ;
- Seuls les dossiers complets et les demandes avec signatures seront traités ;
- Aucun accusé de réception ne sera retourné ;
- Une confirmation **d'acceptation** ou de placement sur **la liste d'attente** ou **de refus** dans le PPP sera envoyée dans les plus brefs délais en fonction des places disponibles.
- Notez que l'inscription officielle devra quand même être effectuée en février 2025 au CSSP.

Signature du parent

Date